

Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Tadoussac, le 8 mai 2024

Au bureau d'audience publique sur l'environnement,

J'écris ce mémoire en tant que citoyen de la municipalité de Tadoussac. Bien que je ne sois citoyen de Tadoussac que depuis quelques années, je considère que mon sentiment d'attachement à cette communauté et son territoire est intrinsèque et je désire donc contribuer à mon milieu de vie d'adoption en partageant mes inquiétudes par rapport à la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac par la rédaction de ce mémoire. En tant que citoyen de la municipalité de Tadoussac, le projet de la création d'un parc national sur le territoire des dunes de Tadoussac m'est préoccupant. Particulièrement comme citoyen qui visite ces lieux de façon régulière, comme géographe, mais aussi puisque la protection et la conservation de l'environnement et l'écologie font partie des valeurs qui gouvernent les différents choix que j'entreprends dans tous les aspects de mon existence, je crois que mon opinion est valide et à prendre en compte dans le processus de consultation publique concernant l'autorisation de ce projet.

Ce mémoire sera divisé en trois sections distinctes, qui sont déterminées par la nature de la sphère d'activité des différentes considérations mises de l'avant dans ce document.

Considérations culturelles

La création d'un parc national ou provincial servira majoritairement aux personnes qui ne sont pas citoyen.nes ou résident.es de Tadoussac. Il est préoccupant de voir encore un autre exemple de l'emprise de l'industrie du tourisme sur le milieu de vie des résident.es. Les communautés dont l'industrie touristique est le secteur d'activité principal de leur économie sont souvent confrontées à une perte de leur territoire, de leur autonomie de se déplacer librement sur leur territoire et occasionnant ainsi une perte de leur milieu de vie. Le village de Tadoussac et le territoire de la MRC de la Haute Côte-Nord est un exemple flagrant de cet enjeu, puisque le territoire a fait face à la création d'une multitude de parcs nationaux et provinciaux au cours des dernières décennies. Les citoyen.nes et résident.es ont donc perdu l'accès à des lieux qui leurs sont chers, que ce soit d'un point de vue culturel ou fonctionnel. Les dunes de Tadoussac sont fréquentées quotidiennement par une majorité de citoyen.nes et résident.es du village et des communautés voisines. Que ce soit pour aller marcher avec leurs animaux de compagnie, seuls ou entre ami.es, profiter de l'air pur et du silence ou regarder les nombreux oiseaux migrateurs, les dunes représentent un endroit de paix, de calme et quiétude, alors que ces endroits sont de plus en plus rares, notamment lors de la haute saison touristique. Au fil des années, avec la multiplication d'endroits balisés dont l'accès est réduit aux citoyen.nes, en plus de l'augmentation de l'achalandage touristique, les citoyen.nes sont forcés à fréquenter des endroits plus isolés ou plus loin afin de profiter de la nature dont ils sont si fiers et à laquelle ils ressentent une forte appartenance. Les dunes représentent actuellement

l'un des derniers lieux pouvant servir d'exil temporaire. La Côte-Nord est reconnue comme une oasis de paix, de nature, loin de l'intervention humaine et/ou de l'urbanisation, où une certaine liberté et quiétude est caractéristique. La création de ce parc contribue à l'estompement de ces caractéristiques qui sont chères aux résident.es et citoyen.nes de la Côte-Nord et du village de Tadoussac.

Considérations économiques et sociales

Afin de faciliter l'accessibilité sociale du projet, il serait aussi important de soumettre des analyses ou études permettant d'identifier si le projet a de réelles retombées économiques pour notre communauté et ainsi pouvoir déterminer si le compromis de perdre un autre espace naturel a des retombées positives sur notre économie locale. Lorsque l'on considère que les retombées économiques des aménagements proposés iront plutôt aux instances gouvernementales plutôt qu'aux entreprises d'hébergement locales, par exemple, ces inquiétudes sont bien fondées. De plus, la création d'un parc national ajouterait un autre groupe de travailleurs saisonniers supplémentaire pour lesquels la création d'infrastructure de logement est souvent mise de l'avant au détriment des citoyen.nes et résident.es de Tadoussac qui vivent une crise importante d'accès au logement qui se perpétue depuis beaucoup plus longtemps que celle vécue à l'échelle nationale. Il est préoccupant que notre territoire soit encore une fois utilisé pour privilégier les intérêts extérieurs de ceux des citoyen.nes et résident.es du territoire.

Considérations environnementales

D'un point de vue environnemental, la construction d'infrastructures nécessaires à la création de ce parc est alarmante. Les dunes et ses environs sont des milieux naturels fragiles qui nécessitent le moins d'intervention humaine possible afin d'en assurer l'intégrité et la préservation des écosystèmes indigènes. La création d'installations telles que des terrains de camping, de stationnements, d'une nouvelle route, d'infrastructures sanitaires ou de logement, par exemple, contribue à l'anthropisation du territoire et va dans l'esprit contraire aux concepts de protection et de conservation du territoire, qui est mise de l'avant par les instances gouvernementales lors de la création d'un parc national ou provincial. Il est donc inquiétant de voir un autre espace naturel être victime de l'anthropisation occasionnée par l'industrie touristique, puisque c'est un enjeu qui est de plus en plus prééminent dans notre territoire et sur l'ensemble de la planète. Le territoire naturel de Tadoussac est en fort déclin en raison de l'industrie touristique et ainsi, ce projet contribuerait à exacerber cette problématique qui est très préoccupante pour la population locale. Il me voit plus approprié de bonifier les infrastructures actuelles plutôt que d'en construire de nouvelles, contribuant ainsi à limiter le développement dans ce secteur et y préserver les écosystèmes. Les coûts environnementaux m'apparaissent beaucoup plus élevés que les différents bénéfices potentiels qu'engendreront le projet dans sa mouture actuelle.

Enfin, en prenant en compte toutes les considérations mentionnées dans ce mémoire, je m'oppose au projet dans sa forme actuelle et demande formellement aux différentes instances

de prendre les préoccupations, désirs, besoins et inquiétudes des citoyen.nes et résident.es de Tadoussac en compte lors de la prise de décision sur l'autorisation du projet.

Alexandre Robert

Citoyen de Tadoussac

Fin du document